

MEMOIRE: Lorsque la France parquait les Algeriens
III - Un univers concentrationnaire

PAR MAHFOUD BENOUNE (*)

Le passage suivant écrit par le capitaine Charles Richard au XIXe siècle met en évidence l'objectif assigné aux camps de regroupement : «L'essentiel est, en effet, de grouper ce peuple qui est partout et nulle part.

L'essentiel est de nous le rendre saisissable. Quand nous le tiendrons, nous pourrons alors faire bien des choses qui nous sont impossibles aujourd'hui et qui nous permettront peut-être de nous emparer de son esprit après nous être emparés de son corps.» (16) Un siècle plus tard, Jacques Soustelle jugea nécessaire de justifier la politique de regroupement en citant Stéphane Gsell : «La conquête matérielle doit s'accompagner de la conquête des âmes.» Et Cornaton a ajouté que «ce fut sa conviction de gagner la guerre par la conquête des âmes» qui amena le général Parlange à créer les premiers camps de regroupement dans les Aurès. Ainsi, dès le début, la création de ce monde concentrationnaire fut présentée cyniquement à l'opinion publique comme une amélioration de leurs conditions de vie. Outre les leçons tirées de l'expérience coloniale, les théoriciens de la stratégie contre-insurrectionnelle ont beaucoup misé sur l'anthropologie structurale. En effet, pour procéder à «la chirurgie sociale» dans les camps, ils ont obéi à leur interprétation de la pseudo loi ethnologique de Levi Strauss. Le but avoué de cette chirurgie sociale était de changer les attitudes des paysans à l'égard de l'ordre colonial, qui était objectivement parlant la cause principale de la «rébellion algérienne». Cette loi peut être formulée en substance comme suit : en changeant l'habitat de l'homme et son mode d'occupation du sol, les processus cognitifs qui ont prédéterminé sa perception sociale et sa pensée en seraient proportionnellement modifiés. En conséquence de quoi, l'attitude de l'homme à l'égard de son univers séculier et sacré serait radicalement transformée. En fait, les deux principaux anthropologues français, Levi Strauss et Batiste soutiennent que la modification de la dimension spatiale — telle que le mode d'occupation de l'espace qui façonne les projections symboliques élémentaires des structures sociales les plus fondamentales et les schémas culturels d'une société — entraîne une mutation généralisée. A l'appui de sa thèse, Levi Strauss relève que les missionnaires catholiques du Brésil ont vu dans la transformation à la fois de l'occupation de l'espace et du schéma de réimplantation des personnes les conditions pré-requises pour la conversion du peuple Bororo au christianisme. «Cette disposition circulaire est si vitale à la vie religieuse de la tribu que les missionnaires salésiens réalisèrent vite que le moyen le plus sûr de convertir les Bororo était de leur faire abandonner leur village pour un autre dans lequel les huttes étaient disposées en rangs parallèles. Ils seraient alors désorientés dans tous les sens du mot. Tout sentiment pour leurs traditions les quitterait, comme si leurs systèmes religieux et social étaient si complexes qu'ils ne peuvent exister dans le schéma apparent dans les plans d'occupation de l'espace et réaffirmé au rythme de leur vie quotidienne.» (17) Ainsi, par le simple fait de construire des modèles basés sur la manipulation des populations, l'anthropologie structurale a contribué indirectement à donner des arguments à une manipulation plus poussée des peuples opprimés. Forts de cette vision structuraliste, les officiers français de la contre-insurrection s'employèrent à déraciner la paysannerie de son habitat traditionnel et à la réimplanter dans le piémont dans la majorité des cas. Comme nous l'avons déjà signalé précédemment, cette opération de regroupement «fut menée à grand renfort de baïonnettes et de canons» de telle sorte que les structures sociales antérieures, qui maintenaient la cohésion et l'esprit rebelle de la société, soient sapées dans leurs fondements

socioéconomique. Un pré-requis en somme nécessaire à la restructuration des superstructures de la société rurale soumise. L'objectif inavoué de cette politique de regroupement était de faire accepter à ceux qui les subissaient les relations de domination établies par le pouvoir colonial au XIXe siècle. Ce projet ambitieux à la fois dans sa portée et ses implications renvoyait à la notion que la conscience collective et historique d'une paysannerie en révolte, résultant d'une perception juste de l'oppression et de l'exploitation, pouvait être réprimée ou

mieux effacée de la mémoire de millions d'individus, afin de préserver le statu quo sous une forme de dépendance rénovée. Pour souligner le contraste entre la vie dans les villages et celle imposée aux paysans dans les camps de regroupement par les officiers de la guerre psychologique, il importe de décrire la disposition de ces camps et le choix de leurs sites. Ainsi, les changements apportés par cette nouvelle situation dans le mode de vie des paysans étaient plus que drastiques. En effet, même si ces derniers avaient indirectement subi l'arbitraire du pouvoir colonial, ils étaient néanmoins libres de leurs mouvements, libres de pratiquer l'agriculture sur les terres laissées par la colonisation. Dans les camps en revanche, la population captive vivait sous la loi martiale, ce qui revient à dire que les officiers en charge avaient sur elle droit de vie et de mort. La plupart de ces officiers se distinguaient par une personnalité fasciste et autoritaire. Jouissant du pouvoir absolu, ils devinrent des maniaques guidés par leurs caprices du moment. Ainsi, ils soumirent les camps à une gestion basée sur des méthodes militaires : lever au clairon, départ à heure fixe pour les travaux forcés, couvre-feu signifié par une cloche, rapport quotidien et obligatoire aux officiers militaires en formation lorsque des décisions relatives à la vie quotidienne des captifs étaient annoncées. L'univers concentrationnaire artificiellement créé par les officiers de la contre-insurrection s'étendait sur environ 12 km². Déracinées de leurs hameaux et villages, plus de deux millions de personnes se trouvaient ainsi entassées dans des baraquements militaires. L'objectif de l'opération était évidemment de dissoudre l'organisation sociale de ces paysans en leur imposant des résidences concentrationnaires à l'intérieur des camps. Symétrie et uniformité architecturale caractérisent ces camps. Comme dans un test de projection, les structures des nouvelles habitations reflétaient l'esprit linéaire et militaire français. Les méthodes adoptées pour l'établissement de ces camps ont été résumées comme suit par un officier expert de ces opérations militaires. «Pour établir un centre de regroupement, c'est très simple. On doit commencer par les terrassements, alors il est facile de choisir un endroit en plein air, d'élever des fers barbelés, de trouver les lignes de démarcation entre les gourbis, de distribuer les lots et de fixer les délais pour leur construction.»(18) Notons que rien n'était prévu pour la vie économique des gens regroupés, et comme nous le montrerons ci-après, il y eut dans ces camps prisons de nombreux décès pour cause de famine. Supervisés par l'armée, les paysans regroupés étaient non seulement obligés de construire leurs gourbis selon un plan préétabli fourni par les services du commissariat à la reconstruction et à l'habitat rural, mais aussi de payer les matériaux de construction tandis qu'aucune indemnisation ne leur était accordée pour leurs maisons détruites. Même plus tard, sous le gouvernement de Gaulle, lorsque les militaires français se mirent à construire des habitations standard, les paysans étaient obligés de contribuer à leur financement à hauteur de 50 %, avant même de les occuper. Cornaton rapporte qu'en raison de la corruption rampante parmi les autorités SAS, les paysans étaient grugés au point de payer deux à trois fois leur misérable demeure. (19) Ce type d'habitat était du reste totalement inadapté aux conditions de vie locales et à la configuration à laquelle était accoutumée la population rurale. Cette architecture concentrationnaire était dictée par la nécessité opérationnelle ; en d'autres termes, elle devait satisfaire aux exigences de contrôle et de surveillance militaires des paysans. Selon nombre d'officiers chargés de concevoir les plans de ces bidonvilles ruraux, les lignes droites et symétriques permettent aux forces de sécurité de nettoyer les rues rapidement au moyen d'armes automatiques en cas de manifestations ou d'émeutes.(20) (A suivre)

(*) Universitaire-chercheur

16. M. Lacheraf, Constance politique et militaire dans les guerres coloniales, Les Temps modernes (janvier 1961), pp. 780-781.

17. Claude Levi Strauss, Tristes Tropiques (Paris) : Plon, 1955, p. 204.

18. Bourdieu et Sayad, op.cit., p.37.

19. Cornaton, op.cit., p. 81.

20. Ibid., p.85.

Mahfoud Benoune

